

# Règlement championnat de Ligue

## Centre individuel vétérans

- 1) Le championnat de Ligue individuel vétérans se déroulera à Blois le dimanche 23 mars 2025. Il est ouvert aux catégories suivantes :
  - Vétérans + de 35 ans
  - Vétérans + de 40 ans
  - Vétérans + de 45 ans
  - Vétérans + de 50 ans
  - Vétérans + de 55 ans
  - Vétérans + de 60 ans
  - Vétérans + de 65 ans

L'âge pris en compte est celui au premier jour du championnat de France, c'est-à-dire le 8 mai 2025. Pour les catégories féminines et les catégories masculines + de 70 ans et au-dessus, Les qualifications de ligues ne sont pas obligatoires et les joueurs sont directement qualifiés pour le championnat de France (à la seule condition de s'être inscrit pour le championnat de ligue). Au cas où il y aurait plus de 32 joueurs exprimant le souhait de participer aux championnats de France, la liste des qualifiés sera établie sur la base du classement national.

- 2) Pour s'inscrire, le joueur doit avoir la nationalité française, une licence compétition et être licencié dans un club de la région. Le droit d'engagement est de 18€.
- 3) Un joueur peut s'inscrire soit dans sa catégorie, soit dans une des catégories inférieures (dans l'ordre des catégories ci-dessus). Si le joueur souhaite s'inscrire dans une catégorie inférieure, il devra impérativement le préciser lors de son inscription, sinon il sera automatiquement placé dans sa catégorie. Aucune modification ne sera possible ensuite.
- 4) Le tournoi pourra se dérouler, à l'appréciation du juge-arbitre, sous forme de poules ou de tableaux suivant le nombre de joueurs inscrits.
- 5) Ce championnat de Ligue est qualificatif pour le championnat de France individuel vétérans qui aura lieu à Saint-Cloud du 8 au 11 mai 2025. Le champion de Ligue de chaque catégorie est directement qualifié pour le championnat de France, d'autres joueurs pourront l'être en fonction de leur classement national.